



Le Ministre Jean De Dieu Momo pense que c'est maladroit de chercher à s'approprier un travail commun.

Conseil et avocat du Cameroun devant la Cour internationale de Justice (C.I.J.) dans l'affaire de la Frontière terrestre et maritime entre le Nigeria et le Cameroun, Maurice Kamto est considéré comme un artisan majeur dans ce dossier.

Mais, le Ministre délégué auprès du Ministre de la Justice se veut clair, l'affaire Bakassi reste une «action commune» et non un trophée individuel pour Maurice Kamto.

«Kamto n'était pas seul sur le dossier Bakassi. Je pense que l'agent de l'État c'était Laurent Easo. Kamto venait d'arriver. L'argent qui était là, c'était Laurent Easo, mais personne n'en parle » a soutenu le ministre Jean de Dieu Momo sur Canal 2 International mardi passé, alors invité de Jean Jacques Ze dans l'émission 90 minutes pour convaincre.

«Pensez aux gens qui ont mis la fondation. Je suis un peu gêné que les gens s'approprient du travail commun, comme si c'était. C'est à dire qu'ils méprisent la contribution de tous ceux qui ont travaillé et font comme s'ils ont travaillé seul. Non. Je ne suis pas d'accord» , a poursuivi le Dr Jean de Dieu Momo. Avant de conclure :« **Maurice Kamto a pris le dossier Bakassi quand il était déjà à la fin. Pourquoi toujours évoquer**

son nom alors que Laurent Esso était là avant ? »,